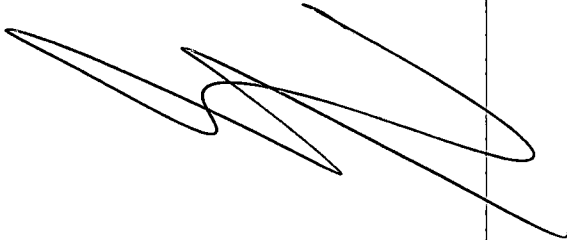


Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 24/03/2026 - 1442 - 1992 B 00216 - 388 247 017 - ATS 71

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 327	6 327				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	10 080	9 929	150	0,01	729	0,05
Autres immobilisations corporelles	675 874	336 398	339 476	23,98	351 984	25,34
Autres Participations	10 000		10 000	0,71	10 000	0,72
TOTAL (I)	702 281	352 655	349 626	24,70	362 713	26,11
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	93 196		93 196	6,58	38 603	2,78
Clients et comptes rattachés	252 709		252 709	17,85	124 485	8,96
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	66 553		66 553	4,70	41 852	3,01
. Organismes sociaux	6 105		6 105	0,43		
. Etat, impôts sur les bénéfices	19 665		19 665	1,39	28 397	2,04
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	129 475		129 475	9,15	46 467	3,34
. Autres	1 080		1 080	0,08	1 080	0,08
Valeurs mobilières de placement					100 000	7,20
Disponibilités	460 087		460 087	32,50	597 663	43,02
Charges constatées d'avance	36 957		36 957	2,61	47 991	3,45
TOTAL (II)	1 065 826		1 065 826	75,30	1 026 539	73,89
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 768 107	352 655	1 415 452	100,00	1 389 252	100,00

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



RECEIVED
JAN 10 1937
U.S. DEPT. OF AGRICULTURE

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	2,83	40 000	2,88
Réserve légale	4 000	0,28	4 000	0,29
Autres réserves	251 137	17,74	246 469	17,74
Résultat de l'exercice	355 261	25,10	414 669	29,85
TOTAL (I)	650 398	45,95	705 137	50,76
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	50 468	3,57	62 337	4,49
TOTAL (III)	50 468	3,57	62 337	4,49
Emprunts et dettes				
. Emprunts	122 991	8,69	157 977	11,37
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	95 123	6,72	59 243	4,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 528	7,74	103 806	7,47
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	121 448	8,58	106 484	7,66
. Organismes sociaux	94 765	6,70	95 514	6,88
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	142 959	10,10	64 412	4,64
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 470	0,67	8 148	0,59
Autres dettes	18 302	1,29	26 193	1,89
TOTAL (IV)	714 587	50,48	621 778	44,76
TOTAL PASSIF (I à V)	1 415 452	100,00	1 389 252	100,00

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 415 452,27 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 355 260,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/01/2026 par le dirigeant.

Le sigle E correspond à euro(s) dans ces présentes annexes des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce, au Plan Comptable Général (Règlement ANC 2014-03) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables révisant le PCG.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 702 281 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 327			6 327
Immobilisations corporelles	680 973	184 842	179 861	685 954
Immobilisations financières	10 000			10 000
TOTAL	697 300	184 842	179 861	702 281

Amortissements et provisions d'actif = 352 655 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 327			6 327
Immobilisations corporelles	328 260	113 499	95 431	346 328
TOTAL	334 587	113 499	95 431	352 655

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	6 327	6 327	0	de 1 à 3 ans
Matériel et outillage	10 080	9 929	150	5 ans
Agencements aménagements	151 488	103 435	48 053	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	454 652	190 238	264 414	de 4 à 5 ans
Mat. bureau et informatique	47 205	32 129	15 076	de 3 à 7 ans
Mobilier	22 529	10 596	11 933	de 5 à 10 ans
TOTAL	692 281	352 655	339 626	

Etat des créances = 512 543 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	512 543	512 543	
TOTAL	512 543	512 543	

Produits à recevoir par postes du bilan = 103 905 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	97 800
Autres créances	6 105
TOTAL	103 905

Charges constatées d'avance = 36 957 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	16,00	40 000
Titres en fin d'exercice	2500	16,00	40 000

Provisions = 50 468 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réaffectées					
Provisions pour risques &	62 337		11 869		50 468
TOTAL	62 337		11 869		50 468

Etat des dettes = 619 464 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	122 991	57 291	65 700	
Fournisseurs	109 528	109 528		
Dettes fiscales & sociales	368 643	368 643		
Autres dettes	18 302	18 302		
TOTAL	619 464	553 763	65 700	

Charges à payer par postes du bilan = 89 562 E

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	4 440
Dettes fiscales & sociales	85 122
TOTAL	89 562

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations complémentaires**Indemnités de fin de carrière :**

Selon le règlement ANC 2014-03 : "Les entités fournissent en annexe une information relative aux engagements et aux opérations hors bilan dès lors qu'ils sont significatifs et que leur connaissance est nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entité."

Le niveau des capitaux propres, du chiffre d'affaires, des résultats et de la trésorerie permet de conclure que l'information portant sur les indemnités de fin de carrière n'est pas significative et qu'il n'y a pas lieu de le présenter en annexe.

Ces indemnités de fin de carrière (IFC) font l'objet d'une gestion externe par la caisse PROBTP pour les ouvriers et NATIXIS pour les ETAM et VRP.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 103 905 E

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients - Factures à établir (41810000000)	97 800
TOTAL	97 800

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. soc. - Prod. à recevoir (43870000000)	6 105
TOTAL	6 105

Charges constatées d'avance = 36 957 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (48600000000)	36 957
TOTAL	36 957

Charges à payer = 89 562 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. - Fact. non parvenues (40810000000)	4 440
TOTAL	4 440

Dettes fiscales et sociales	Montant
Congés à payer (42820000000)	11 255
Autres charges à payer (42860000000)	48 353
Charges soc. s/ congés à payer (43820000000)	5 552
Org. soc. - Charges à payer (43860000000)	14 578
Etat - Charges à payer (44860000000)	5 385
TOTAL	85 122

A.T.S. 71
Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000,00 euros
Siège social : rue Principale
71530 CRISSEY
R.C.S. : CHALON SUR SAONE 388 247 017

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

DEUXIEME DECISION

Résultat – Affectation

L'associée unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 30 septembre 2025 d'un montant de **355.260,58** euros de la façon suivante :

- au compte des autres réserves, pour un montant de **5.260,58** euros, qui passerait ainsi de **251.137,16** euros à **256.397,74** euros après affectation,
- à titre de distribution de dividendes à l'associée unique pour un montant brut de **350.000,00** euros.

La mise en paiement des dividendes est immédiate.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est ici rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois exercices précédents :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30 septembre 2024	410.000,00 euros		
30 septembre 2023	490.000,00 euros		
30 septembre 2022	560.000,00 euros		

Pour copie certifiée conforme
La Gérance,
Monsieur Rémi MOLARD

